

<b>COMMUNE DE MONTSOREAU</b> <b>DOMAINE : Administration générale</b> <b>Conseil Municipal du 11 avril 2023</b>	<span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">04</span>	<input type="checkbox"/> Compte-rendu <input type="checkbox"/> Délibération <input checked="" type="checkbox"/> Information
---	--	---

### **Subvention de partenariat – Association Familles Rurales Loire et Coteau**

Les cinq communes de la Côte ont mis en œuvre un partenariat avec l'association Familles Rurales Loire et Coteau et la Fédération départementale Familles Rurales pour le développement d'une politique pluriannuelle Enfance-Jeunesse intercommunale pour les années 2022/2027.

À la suite d'une réunion de comité de pilotage en date du 30 mars 2023, les représentants des cinq communes se sont vu présenter le bilan 2022 et le prévisionnel 2023 prévoyant des hausses concernant les subventions par les communes.

- Enfance : 12,70 € / enfant en 2023 ; soit un montant total de 2 654,36 € annuel pour 2023,
- Jeunesse : un montant de 7 751,49 € en 2023.

### **Modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour le personnel communal**

Il se compose de deux parts :

- Une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui tient compte du niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions occupées par les fonctionnaires,
  - Un complément indemnitare annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir
- L'équipe municipale, à l'unanimité, donne son accord pour la modification des tranches mini-maxi du RIFSEEP.

### **Modification du tableau des emplois et des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023**

La commune a publié une nouvelle annonce pour recruter un nouvel agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural. Ce contrat à durée déterminée de 26h/semaine pour une durée de 6 mois, pourrait débiter à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

### **Cérémonie du 08 mai 2023**

Comme les années précédentes, des invitations seront envoyées à l'attention du Régiment des Dragons de Fontevraud-l'Abbaye, des gendarmeries de Fontevraud-l'Abbaye et Montreuil-Bellay, du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de Saumur et des enfants de l'école. Un buffet sera servi à l'issue de la cérémonie au foyer socio-culturel.

### **Déchets verts**

Des habitants du Lotissement du Moulin de la Tranchée déposent régulièrement des déchets verts sur une parcelle communale.

L'ensemble de l'équipe municipale est unanime pour faire cesser cette pratique, peu valorisante et peu esthétique pour le quartier.

### **Déchets divers**

Par ailleurs, et en matière de déchets, des exposants des puces ont laissé beaucoup de déchets sur les quais après les puces de dimanche dernier, tels que des cagettes, caisses et journaux.

Un flyer sera rédigé à leur attention en leur rappelant le règlement intérieur et leur demandant de repartir en fin de journée avec leurs déchets ; celui-ci sera distribué lors des prochaines puces du dimanche 14 mai.